
*CNESER, le SnpTES-UNSA se félicite de la création de la plateforme
« Appelsprojetsrecherche.fr » qui pourra enfin simplifier le travail de nos collègues*

Présentée aux élus du CNESER, mardi 10 janvier, le portail officiel « [appelsprojetsrecherche.fr](https://www.appelsprojetsrecherche.fr)¹ », même s'il entérine une extension des appels à projets dans le financement de la recherche publique, permet, pour le SnpTES, de s'y retrouver, enfin, dans le véritable maquis des appels à projet.

Pour le SnpTES, ce portail officiel, en centralisant les offres, permet d'établir une égalité relative entre les établissements et unités de recherche, car nous le savons tous, les moyens humains dédiés à la détection et au montage des projets ne sont pas, ce n'est rien de le dire, répartis de manière équitable.

Surtout, le SnpTES, est persuadé que cet outil, à terme, en centralisant et en publiant, largement, les appels à projets, facilitera le travail des personnels, titulaires et contractuels, œuvrant sur la veille et le montage de ces modes de financement de la recherche.

Enfin, il n'en demeure pas moins, pour le SnpTES, que le financement par appels à projet ne doit pas devenir l'alpha et l'oméga de l'attribution des moyens budgétaires des établissements et unités de recherche, le SnpTES rappelle qu'il est fondamentalement attaché à l'existence de moyens pérennes importants dans le domaine de la recherche publique et souhaite, bien évidemment, que ces moyens récurrents soient réévalués à la hausse. La recherche publique doit être considérée non comme une charge, mais comme un investissement pour notre pays et notre jeunesse !

Choisy-le-Roi, le 10 janvier 2022

¹ <https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>